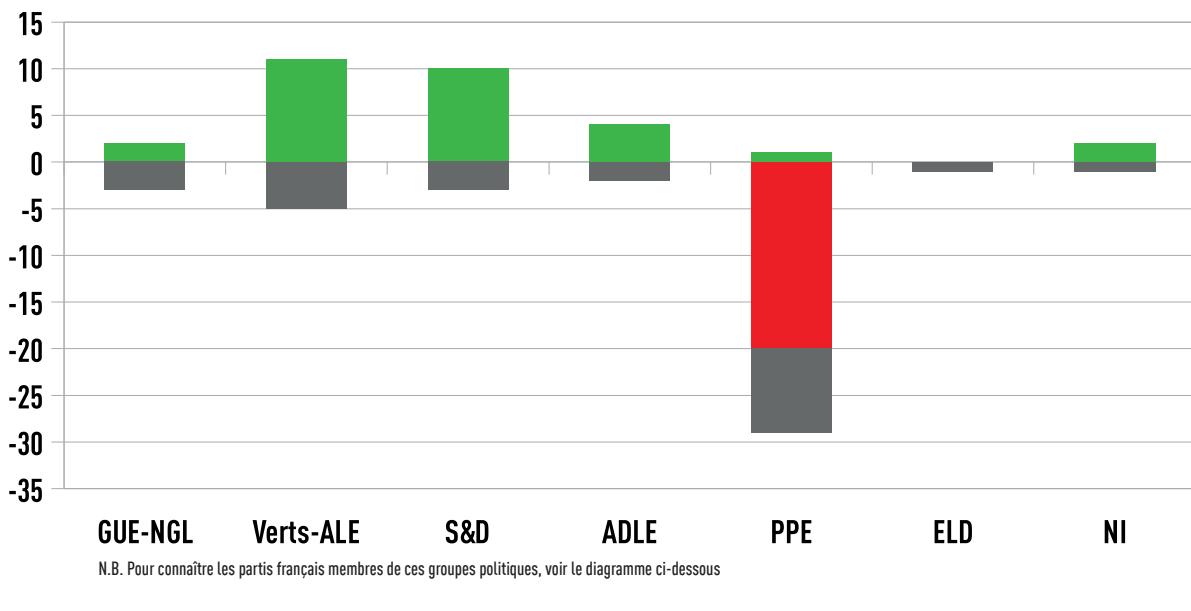


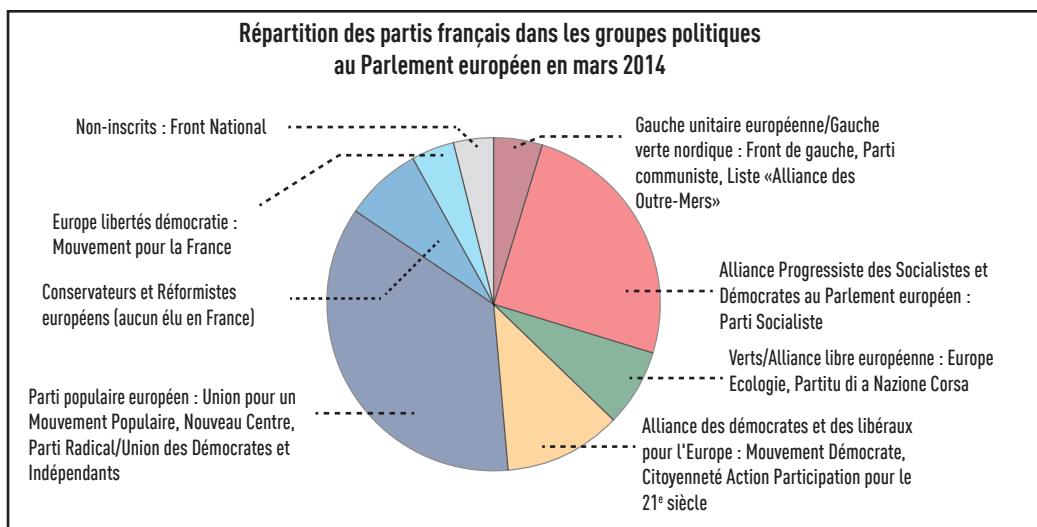
# L'UE doit-elle suspendre temporairement l'accord UE-États-Unis de surveillance du financement du terrorisme ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



En octobre 2013, après que des fuites ont révélé que l'Agence nationale de la sécurité américaine (NSA) avait pu accéder illégalement à la base de données bancaire SWIFT, le Parlement européen (PE) a demandé à la Commission de suspendre temporairement l'accord UE-États-Unis de surveillance du financement du terrorisme (« Terrorist Financing Tracking Program » - TFTP en anglais). Les députés ont avancé que si ces allégations se vérifiaient, il s'agirait d'une violation de l'accord entre l'UE et les États-Unis d'Amérique.

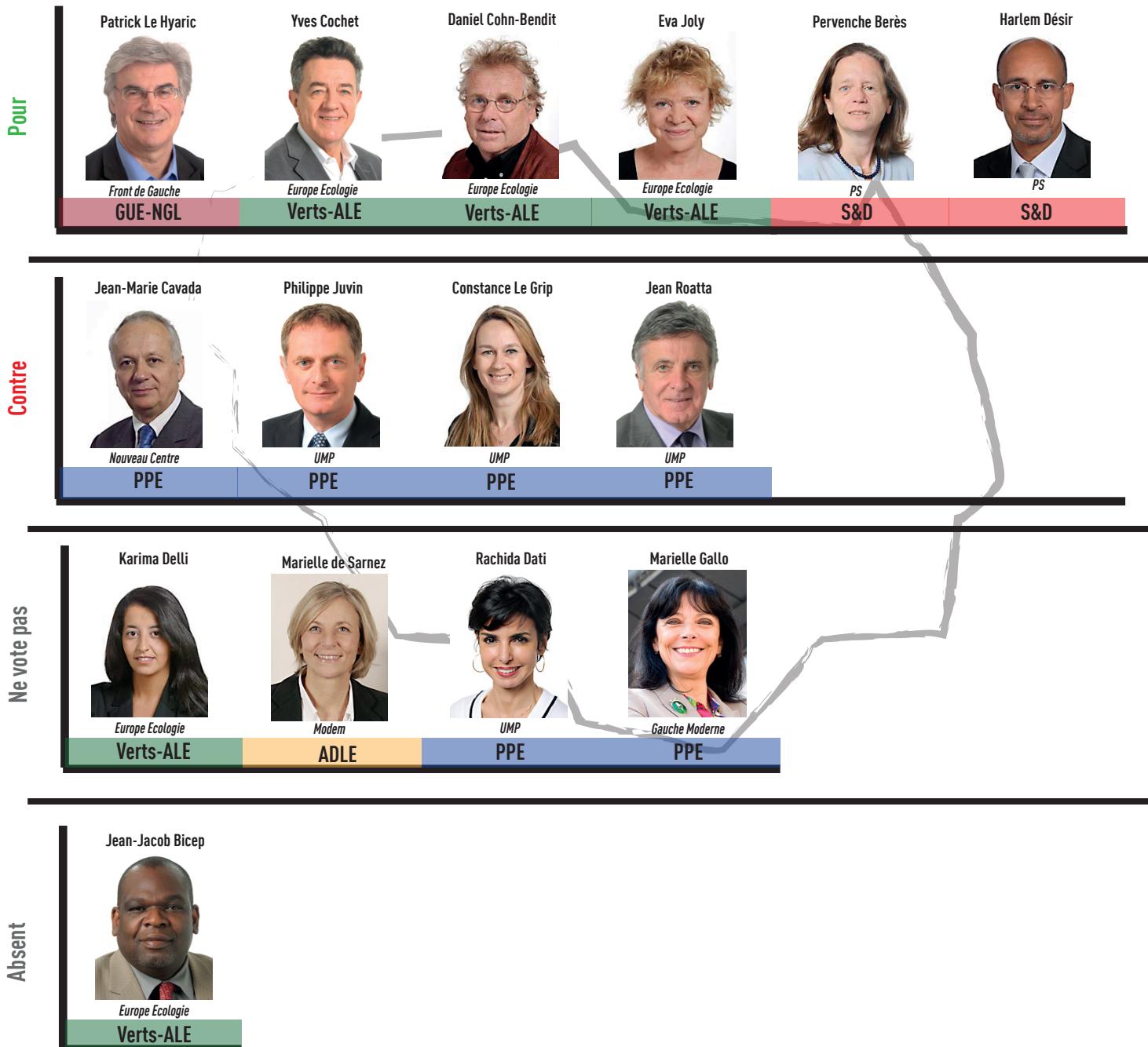
Cette résolution, non contraignante, a été proposée par les groupes S&D, ADLE et Verts/ALE, et a aussi reçu le soutien des députés GUE-NGL, passant avec 280 voix pour et 254 contre. Les groupes PPE et CRE se sont opposés à la résolution en arguant notamment du manque de preuves concrètes d'une surveillance de masse de la NSA. Ils ont été rejoints par la plupart des députés ADLE suédois et des membres roumains des groupes S&D et ADLE. Les votes des parlementaires européens élus en France ont été en ligne avec ceux de leur groupe politique d'appartenance.





# L'UE doit-elle suspendre temporairement l'accord UE-États-Unis de surveillance du financement du terrorisme ?

Le vote des parlementaires européens d'Île de France\*



\*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : [www.votewatch.eu](http://www.votewatch.eu)

VoteWatch  
Europe

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », Etudes & Rapports N° 104, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)